

La « Brèv'AGRO »

Enseignement Agricole, une branche à cultiver

→ Apprenants en situation de handicap : confiance en l'ESS

Pour faciliter fluidité des parcours, dorénavant il n'y aura plus de demande obligatoire à la MDPH pour les modifications du parcours personnalisé.

Si les parties prenantes sont d'accord pour modifier les modalités de scolarisation, la confiance sera laissée à l'ESS (équipe de suivi de scolarisation). Les familles pourront toujours saisir le MDPH à moins d'un consensus entre les parties prenantes.

Il convient de rappeler que l'ESS se fait en présence d'un enseignant référent au niveau local en lien également avec les services spécialisés.

→ Les stages collectifs en Bac Pro

Les stages collectifs en établissements se mettent en place progressivement. Ils s'orientent vers les thèmes de la santé ou du développement durable en milieu professionnel. Un webinaire est prévu par le ministère pour guider et étayer les équipes pédagogiques. Ces stages pourront comporter des chantiers-école, des voyages scolaires, des projets pilotés par les responsables de formation.

Néanmoins, Une question se pose : Comment comptabiliser le service ?

→ BTSA GEMEAU : dans les tuyaux pour la rentrée 2026 ?

Ce BTSA est le petit dernier des BTS de l'enseignement agricole à ne pas avoir été réformé.

L'accouchement fut difficile, un premier groupe de travail en 2023 a donné lieu à une révision complète. En effet, ce projet de rénovation n'intégrait pas la gestion durable de la ressource. Ce BTSA GEMEAU devrait ainsi bénéficier d'une coloration « agro » se distinguant ainsi du BTS métier de l'eau proposé par l'EN. C'est un avantage non négligeable en terme de recrutement pour nos établissements de l'enseignement agricole. Le projet de rénovation a été présenté à la CPC AAA (Consultation Professionnelle Consultative Interministérielle Agriculture, Agroalimentaire et Aménagement des espaces) le 14 mai et sera présenté en CNEA début juillet.

L'année 2025 sera celle de l'accompagnement des équipes dans la mise en œuvre de ce nouveau référentiel.

→ Avancement de carrière : où en êtes vous ?

Connaitre son parcours complet d'enseignant est important pour le bon déroulement de votre carrière.

Grace à vos codes educagri, l'application « Mon Self Mobile – Renoir RH » vous permet de consulter le déroulé de votre carrière avec ses moments importants.

C'est un outil qui permet parfois d'être plus rapide que la hiérarchie pour retrouver une date d'entrée dans le métier, ou consulter ses changements d'échelon.

Consultez notre tuto pour en savoir plus.

→ Convocation aux examens : remboursement de frais et rémunérations

Après un mois de mai ponctué de nombreux ponts et de courtes semaines, arrive le mois de juin avec le moment tant attendu (ou non) des examens de fin d'année. Vos casiers sont sûrement submergés par des convocations de surveillance, de corrections ou de participation à un jury.

Il est évident que ces missions méritent rémunération et parfois la route est longue pour aller évaluer nos apprenants, et ce à quel prix ?

La commission agricole du SPELC vous informe de vos droits, à l'aide d'un tuto, concernant les rémunérations et le remboursement des frais d'examens.

Si une convocation vaut ordre de mission, elle est obligatoire et vous ne devez pas partir sans ce document

Consultez notre tuto pour en savoir plus sur les remboursements et avance de frais, ainsi que la rémunération des corrections de copie.

→ VOUS ÉPAULER

→ VOUS REPRÉSENTER

→ VOUS DÉFENDRE

Spelc
au cœur
de l'action

L'actualité de la profession, l'expertise et les conseils du Spelc sur :

  Fédération nationale des Spelc

 @FederationSpelc

Vous avez un esprit libre et constructif!

ADHÉREZ AU SPELC SUR:

www.spelc.fr/adherer

 t.lebreton@spelc.fr 

